

RECOMMANDATION MISE EN RAYON

Actions menées par la Carsat
Pays de la Loire
Prévenir les risques lors de la mise en rayon

2019
2022

3 OBJECTIFS



Promotion de la Recommandation R478
"Mise en rayon - Prévenir les risques liés à la manutention manuelle"



Diminution des contraintes posturales
et des sollicitations physiques liées à la
mise en rayon



Sensibilisation de la grande distribution
alimentaire sur les risques
professionnels dans cette activité

53 MAGASINS VISITÉS EN PAYS DE LA LOIRE
Toute enseigne et tout format >400m²



12

Mesures observées, extraites de la
Recommandation, portant sur :

Les mobiliers de vente
(avec un focus sur les rayons PGC* et DPH*)

Le matériel de manutention
(Quantité, Formation, Entretien)

La gestion et l'organisation

Les EPI, les Outils adaptés et la Formation
(Acteur PRAP*)

*PGC : Produits de grande consommation

*DPH : Droguerie, Parfumerie, Hygiène

*PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Accompagnement pour la mise en œuvre des mesures

Bonnes pratiques identifiées



Aide à la manutention
Aménagement de
rayons
Aides pour
l'application de glace
(poissonnerie)
Robot

Réalisation de vidéos



Disponibles sur la
chaîne Youtube de
la Carsat Pays de
la Loire